



Extrait du FADBEN

<http://www.fadben.asso.fr/Projets-de-programmes-de-terminale.html>

Projets de programmes de terminale

- Menu central
- Actions
- La FADBEN interpelle l'institution



Date de mise en ligne : jeudi 5 mai 2011

Description :

La FADBEN continue d'apporter ses contributions aux nouveaux programmes dans le cadre de la réforme des lycées.

Copyright © FADBEN - Tous droits réservés

La FADBEN participe activement à la consultation nationale sur les projets de programmes de terminale des séries générales

Communiqué

La FADBEN a pris connaissance des projets de nouveaux programmes pour la classe de terminale. Elle a décidé d'apporter sa contribution à trois enseignements qui lui semblent essentiels : l'ECJS, Droit et Grands Enjeux du Monde contemporain, Informatique et sciences du numérique.

Trois éléments ressortent de cette consultation :

1. A part dans le programme de littérature, il n'est fait aucune mention d'une quelconque collaboration pédagogique avec le professeur documentaliste dans les projets, même lorsque l'utilisation des ressources du CDI est préconisée.
2. Les enjeux citoyens de la culture informationnelle sont négligés (médias, moyens d'expression, web collaboratif) au profit d'une formation méthodologique, technique et sécuritaire.
3. Enfin, les connaissances en information-documentation ne sont que très peu abordées, et lorsqu'elles le sont, il n'y a pas de cohérence ni de volonté de faire sens pour l'élève.

Ces projets contredisent le discours officiel qui affirme que l'information-documentation est abordée dans tous les programmes.

La FADBEN souhaite voir se manifester la volonté de développer la culture informationnelle dans les apprentissages des élèves et d'organiser un enseignement cohérent de l'information-documentation dans l'enseignement secondaire. L'association revendique des missions pédagogiques clarifiées au sein des équipes pédagogiques dans lesquelles le professeur documentaliste trouverait toute sa place, .

La FADBEN, demande l'organisation d'un enseignement modulaire de l'information-documentation pour tous les élèves, s'appuyant sur le système didactisé qu'est le CDI, et assuré par le professeur documentaliste seul ou en collaboration avec ses collègues de discipline.

Le bureau National